



Fédération Nationale des Chasseurs

Issy-les-Moulineaux, le 1^{er} septembre 2016

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Environnement,
de l'Energie et de la Mer
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame le Ministre,

Nouvellement élu à la présidence de la Fédération nationale des chasseurs, je me dois de vous alerter de façon très solennelle sur le problème des captures d'ortolans dans le département des Landes.

Cette méthode de chasse qui appartient à notre patrimoine cynégétique et gastronomique doit être à la fois légalisée et pérennisée. Il ne faut plus jouer au chat et à la souris entre Commission européenne et ONG en tolérant une pratique tout en la dénonçant comme acte de braconnage.

Il serait tellement plus simple de faire face aux réalités et de prendre ses responsabilités. La directive européenne permet aux états de déroger.

Je vous demande donc très officiellement, par cette lettre, d'adopter ou de faire adopter par l'autorité compétente, un acte portant dérogation à la chasse du Bruant ortolan.

Je ne jette pas la pierre à la Commission européenne. Elle est dans son rôle. La décision est du ressort de la République française. Nul ne croira que la prise en petite quantité d'ortolans mettra en péril les nombreuses populations de cet oiseau en Europe.

Je suis à votre disposition, ainsi que le Président de la Fédération départementale des chasseurs des Landes, pour envisager une issue responsable et efficace à ce dossier n'en finissant plus de susciter des querelles et des désordres.

Veuillez croire, Madame le Ministre, à l'expression de ma parfaite considération.

Le Président

Willy SCHRAEN

